

## Groupe de travail 1 : Production de l'UE

### Projet d'ordre du jour

Jeudi 26 janvier 2023 (15:00 – 18:30 CEST)

NH Bruxelles EU Berlaymont

Interprétation en EN, ES, FR

**14:00** *Déjeuner*

**15:00** Mot de bienvenue du président, Sean O'Donoghue

**15:05** Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière réunion (19.09.22)

**15:10** Points d'action

- Etat d'avancement des points d'action de la dernière réunion - informations

**15:15** Rapport économique sur le secteur aquacole de l'UE

- Présentation de l'édition 2022 par Rasmus Nielsen, Président du GTE CSTEP
- Échange de vues

**15:45** Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE

- Examen du projet d'avis sur les suggestions pour l'édition 2023
- Voie à suivre

**16:15** Invasion russe de l'Ukraine

- Examen du projet d'avis sur les perturbations du marché
- Voie à suivre

**16:45** *Pause*

**17:00** Observatoire européen du marché de la pêche et de l'aquaculture (EUMOFA)

- Examen du projet d'avis sur les suggestions pour le programme de travail 2023
- Voie à suivre

**17:45** Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs (OP)

- Examen du projet d'avis sur le rôle des organisations de producteurs et sensibilisation au rôle du règlement OCM
- Voie à suivre



**18:20 AOB**

**18:25 Résumé des actions**

**18 :30 Fin de la réunion**

*Dîner de réseautage*

DRAFT



Version annotée

Type	Article	Arrière-plan	But	Documents
Information	Rapport économique sur le secteur aquacole de l'UE	Tous les deux ans, le CSTEP publie le rapport sur le , qui donne un aperçu complet des dernières informations disponibles sur la production, la valeur économique, la structure et les performances concurrentielles du secteur aquacole au niveau national et européen.	Présentation et échange de vues sur la dernière édition du rapport.	- <a href="#">Rapport</a>
Considération	Rapport économique annuel sur la flotte de pêche de l'UE	Le rapport est publié chaque année par le CSTEP, fournissant une vue d'ensemble complète de la structure et des performances économiques des flottes de pêche de l'UE. La DG MARE préparera le mandat du groupe de travail d'experts du CSTEP pour l'édition 2023. Dans le cadre du programme de travail, le CCM s'est engagé à adopter des conseils.	Examen d'un projet d'avis avec des suggestions pour inclusion potentielle dans l'édition 2023 du rapport du CSTEP.	- <a href="#">Rapports du CSTEP</a> - <a href="#">Conseils MAC 2022</a> - Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)
Considération	Invasion russe de l'Ukraine	Après un renforcement militaire à grande échelle et des semaines de tensions extrêmes, le 24 février 2022, la Russie a lancé une invasion de l'Ukraine. L'UE a condamné l'agression militaire de la Russie et a progressivement adopté des paquets de sanctions, tout en fournissant une assistance à l'Ukraine. L'équipe de direction et le Secrétariat ont eu des échanges informels avec MARE A4 pour transmettre des informations individuelles des membres concernant les impacts sur le marché. Des échanges formels avec MARE ont eu lieu lors de réunions précédentes. Dans le cadre du programme de travail de l'année 7, le MAC s'est engagé à adopter des conseils sur les perturbations du marché.	Examen d'un projet d'avis sur les perturbations du marché dues à l'invasion russe de l'Ukraine.	- Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)

Considération	EUMOFA	EUMOFA est un outil d'information sur le marché du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, développé par COM. Dans le cadre du programme de travail de l'année 7, le CCM s'est engagé à fournir des suggestions à la DG MARE sur des sujets (analyse de la structure des prix et analyses thématiques) à intégrer dans le nouveau programme de travail de l'EUMOFA.	Examen du projet d'avis sur les suggestions d'études à intégrer dans le programme de travail de l'EUMOFA (2023).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Conseils MAC 2020</a></li> <li>- Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)</li> </ul>
Considération	Sensibilisation et rôle des organisations de producteurs	Lors de la réunion du 19 septembre 2022, un représentant de l'OEAB a fait une présentation sur le sujet. Il a été convenu, à titre de point d'action, que dans le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion, un projet d'avis serait examiné.	Présentation sur le rôle des organisations de producteurs et sur la manière de sensibiliser le représentant de l'OEAB à l'OCM. Décision sur la voie à suivre (p. ex., ébauche d'avis, mesures spécifiques, aucune).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <a href="#">Présentation</a></li> <li>- Rédiger un avis (par e-mail / Espace membres)</li> </ul>